

Arrêté N°2025-04

**Arrêté relatif au nombre de places ouvertes à la procédure d'admission en première
année du double diplôme
Politiques Publiques et Management des Organisations pour la session 2025**

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Saint-Germain-en-Laye,

Vu le Code de l'éducation ;
Vu l'Arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études de l'Institut d'Études Politiques de Saint-Germain-en-Laye ;
Vu les statuts de CY Cergy Paris Université ;
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;
Vu les statuts d'Audencia ;
Vu la délibération n°2024-06-25- 8 du Conseil de l'Institut du 25 juin 2024, relative à la création du double diplôme Politiques Publiques et Management des Organisations DGM Sciences Po Saint-Germain-en-Laye / Diplôme de grade master du programme Grande école d'Audencia ;
Vu la délibération n°2024-12-17-2 du Conseil de l'Institut du 17 décembre 2024 relative au règlement du concours du double diplôme Politiques Publiques et Management des Organisations ;

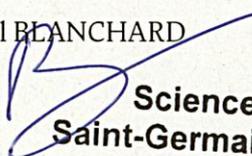
ARRETE

Article 1: Le nombre de places ouvertes à la procédure d'admission directe en double diplôme Politiques Publiques et Management des Organisations (session 2025) est de 30.

Article 2: La Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 18 décembre 2024

Emmanuel BLANCHARD
Directeur


**Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
Le Directeur
Emmanuel Blanchard**